

LE BULLETIN

N°9
MAI-JUIN 2023



DOSSIER
ZAC : ZOOM
SUR LA 1ÈRE
TRANCHE

Page 6

FINANCE

BILAN ET PRÉVISIONS



Page 7

AMÉNAGEMENT

ÉTUDE GLOBALE



Page 18

ASSOCIATIONS

VIE ASSOCIATIVE





NAISSANCES

- // 16 novembre 2022, Sarah BOURDET
- // 02 décembre 2022, Loïs HAMON
- // 27 décembre 2022, Basile CHARPENTIER
- // 12 février 2023, Elouann JEULAND MOY

PACS

- // 19 novembre 2022, Laurie CHADEAU et Sylvain DERBRÉE
- // 1er mars 2023, Fanny DEGEILH et Malo GAUBERT

DÉCÈS

- // 17 mars, Paulette JUBAULT, épouse FRALEUX

MARIAGE

- // 18 février 2023, Vanessa TERKI et Radouan MEKNOUN
- // 8 avril 2023, Soazig MÉLUSSON et Pascal LORET



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- // JEULAND Anthony, 1 Beauregard : Installation de vélux
- // RUBLON Louise, 6 La Côte : Changement des portes et fenêtres façade sud + volet roulant sur fenêtre étage
- // BARBIER Annie, 15 la Bruyère : Ravalement des façades en pierre et chaux
- // EARL GUITTON, 15 la Croix de Brin : Abattage d'arbres
- // LERETEUX Florian, 8 Beauregard : Réfection et surélévation du garage / changement des portes et de la toiture existante / Remplacement du grillage par une clôture en panneaux rigides et portail coulissant
- // PETIT Catherine, 11 Résidence des genêts : isolation thermique par l'extérieur
- // GUERIN Samuel, 6 les Préaux : Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture
- // HAMON Michel, 2 Montgermont : Abattage d'arbres
- // VERCEY Laurent, 3 Résidence des Genêts : Remplacement de la clôture sur rue existante par une clôture en lames pvc. Plantation d'une haie sur la limite séparative.
- // LEROUX Philippe, Le Tertre d'Ille : Installation de panneaux photovoltaïques

- // MALBRANQUE Olivier, 4 Rue du Pré du Four : Changement de porte d'entrée et de 2 portes de garage.
- // BIARD Pierrick, 23 Résidence des Genêts : Changement de 6 fenêtres et d'une porte de garage
- // EARL BÉCHERIE, Le Mortier : Abattage d'arbres
- // GUILLEMAUT Cécile, 15 rue de la Mairie : Consolidation d'un mur en pierres et remplacement d'un mur existant par un autre en retrait et Pose d'un portail
- // TAILBOT Julien, 2 Gohil : Changement des portes et fenêtres
- // LEGAVRE Alexandre, 1 la Masse : Bardage du hangar en composite à claire voie Pose d'une porte à l'ouest, d'une porte de garage sectionnelle au nord et de 3 fenêtres au sud
- // VERCEY Laurent, 3 résidence des Genêts : Pergola alu
- // FAVREL Georgette, 6 la Ratulais : division de terrain
- // GANNEAU/AQUITTER, 19 le Gris Peslin : Clôture et portail

PERMIS DE CONSTRUIRE

- // COLCANAP Nicolas, 50 la Croix de Brin : Construction d'une maison individuelle
- // EMERY Hélène, 8 la Haute Touche : Rénovation d'habitation, démolition partielle et construction d'un garage



Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique couleur sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE, maire
Directeur de la publication et conception : Gildas BOUREL, adjoint
Redaction : Commission communication, élus et acteurs locaux
Impression : 600 exemplaires - Bis Repetita.



*Chères médardaises,
chers médardais,*

L'hiver est derrière nous, laissant place aux douceurs printanières. Au printemps, la nature reprend vie, le soleil fait scintiller notre commune, nos jardins, notre moral avec ses températures plus clémentes qui nous permettent de réaliser de nombreuses activités en extérieur.

Le printemps c'est aussi, comme chaque année, **le vote des budgets et ses taux d'imposition**. L'adoption du budget est toujours un moment fort et important pour la collectivité. C'est l'occasion de vous présenter les choix et les axes fixés pour l'année 2023. Même si les choses ne sont pas simples voire difficiles avec cette hausse démesurée des coûts des énergies et cette inflation de manière générale qui pèsent fortement sur notre budget de fonctionnement et notre capacité à financer nos investissements qui sont nombreux, **nous maintenons notre engagement** pour le développement de la commune au service de la population.

Malgré ce contexte délicat, j'ai proposé au conseil municipal de **ne pas augmenter les taux des impôts fonciers** bâtis et non-bâtis malgré le contexte inflationniste, en prenant en compte la forte revalorisation générale de la basse locative de 7,1%. Ce budget traduit les valeurs auxquelles nous sommes attachées comme la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie, l'entretien du patrimoine et des infrastructures routières, la sécurisation, le développement de l'offre de logements, le soutien aux associations ou encore la création d'équipements structurants avec le projet de revitalisation du centre bourg.

Toujours soucieux de **réduire les coûts d'énergie**, au début de l'année 2023 à ma demande, Isabelle Renouard, adjointe à l'environnement a travaillé en partenariat avec la communauté de commune Val d'Ille Aubigné, sur une pré-étude de solarisation de la mairie. Nous devons toutefois étudier la faisabilité notamment sur la capacité de la charpente et de la toiture à supporter l'installation photovoltaïque mais aussi de dimensionner l'installation selon les contraintes rencontrées.

Ce nouveau bulletin municipal parcourt de façon détaillée l'essentiel des projets, actions que souhaitons mener. Vous constaterez que nous n'oublions pas la population médardaise notamment pour l'étude de **réaménagement du bourg**. Des moments de communication, de concertation, d'échanges et de réflexion vous seront réservés tout au long de la durée de ce projet pour lequel nous avons lancé la consultation auprès de différents cabinets d'études retenus.

Pour poursuivre sur la participation citoyenne, nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 mai pour participer à la **journée citoyenne**. L'occasion vous est donnée de devenir les principaux acteurs de votre commune et de vous faire prendre conscience du rôle que vous pouvez jouer à Saint-Médard-sur-Ille, en vous engageant pleinement dans cette démarche participative. Mais cette journée est placée aussi sous le signe de la cohésion sociale qui permet de créer du lien entre les habitants, les élus et les services qui chaque jour mettent à profit leurs compétences pour participer à votre bien-être. Nous vous attendons nombreux.

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

- | | | |
|--|--|--|
| 4. CONSEIL MUNICIPAL
Procès Verbaux | 10. JEUNESSE
Alsh et CMJ | 17. COMMERCE
La Tête d'affiche |
| 5. ON VOUS RÉPOND
Boulangerie et Fibre optique | 11. SOLIDARITÉ
CCAS et ACSE 175 | 18. ASSOCIATIONS
Vie Associative |
| 6. FINANCES
Réalizations 2022 et Budget 2023 | 12. DOSSIER
ZAC : Zoom sur la 1ère Tranche | 20. AGRICULTURE
Famille Bécherie et Mélanie Gogdet |
| 7. AMÉNAGEMENT
Etude globale de ré-aménagement | 14. VIE PARTICIPATIVE
Réunion de quartier | 22. EXPRESSIONS
Mot de la Minorité |
| 8. VOIRIE
Travaux, D106 et Service voirie | 15. ENVIRONNEMENT
Pêle-mêle | 22. VALCOBREIZH
Les dernières Infos |
| 9. SCOLARITÉ
Nom de l'école, travaux | 16. CULTURE
Bibliothèque | 23. HISTOIRE
L'école à St Médard au 20ème siècle |
| | 16. TOURISME
Label Étape Fluviale | |



PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2022

// **RECENSEMENT.** Dans le cadre du recensement 2023, trois agents recenseurs ont été recrutés par contrat de travail à durée déterminée. Le conseil municipal fixe la rémunération brute des agents recenseurs comme suit :

- Bulletin individuel : 1.40€,
- Bulletin logement : 1.00€,
- Relevé d'adresse : 50.00€,
- Formation : 40.00€/j de formation,
- Indemnité kilométrique en fonction du secteur entre 20 et 50€

// **TARIFS ASSAINISSEMENT.** Dans le cadre de sa compétence assainissement collectif le conseil municipal a délibéré sur les tarifs en vigueur au 1er janvier 2023. Ainsi à l'unanimité sont approuvés les tarifs suivants : Abonnement : 40 €, Consommation : 1.75 € le m3 (+0.29€), Taxe de raccordement : 5000 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

// **BUDGET LOTISSEMENT DES POIRIERS.** Considérant la réalisation de l'ensemble des opérations du budget lotissement et que l'ensemble des lots a été vendu, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve la clôture du budget lotissement, le reversement de l'excédent de ce budget annexe au budget principal (220 967.22€) et le remboursement du capital restant dû au budget principal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2023

// **CTG.** La Convention Territoriale Globale est une convention

de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. La CTG a pour enjeux de :

- Partager une vision globale et transversale du territoire et d'offrir de nouvelles possibilités d'actions.
- Articuler les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire.
- Renforcer l'attractivité du territoire.
- Consolider les partenariats engagés et en créer de nouveaux.
- Maintenir le soutien financier de la CAF.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales, les communes et la Communauté de Communes Val-d'Ille-Aubigné pour une durée de 5 ans, 2022-2026.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2023

// **SUBVENTION STEP.** La commune de Saint Médard sur Ille dispose pour le bourg d'une station d'épuration de type lagunage naturel, d'une capacité de 650 équivalent habitants, mise en service en 2001, et atteignant sa capacité nominale. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve le principe de réalisation d'une nouvelle station d'épuration, les modalités de financement : un financement sur fond propre à minima de 20% et une sollicitation de subventions au titre de la DETR-DSIL, approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté et la sollicitation de subvention au titre de la DETR –

DSIL ainsi qu'auprès de l'agence de l'eau

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2023

// **COMPTE ADMINISTRATIF.** Au terme de l'exercice 2022 il est présenté au conseil municipal les résultats de l'exécution budgétaire des budgets annexes et du budget principal :

- Résultat de fonctionnement cumulé à affecter: 455 035.03€
- Résultat de la section d'investissement à reporter: 134 017.67€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les comptes administratifs présentés.

// **FISCALITÉ.** Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'évolution des taux d'imposition. Pour rappel les taux actuellement en vigueur sont les suivants:

- Taxe sur le foncier bâti : 41,16 %,
- Taxe sur le foncier non bâti : 39,88 %,
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principal : 14,39%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023.

// **BUDGETS.** Il est présenté au conseil municipal les prévisions budgétaires 2023 du budget principal. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 12 voix POUR, 2 voix CONTRE (M. MOIRÉ, M. VITEL) et 1 ABSTENTION (MME GUILLEMAUT), approuve le budget principal de la commune. Les quatre budgets annexes (assainissement, lotissement, photovoltaïque et ZAC) sont approuvés à l'unanimité.

QUEL DEVENIR POUR L'ANCIENNE BOULANGERIE ?

Je connais l'attente de bon nombre d'entre vous pour la réouverture d'une boulangerie-pâtisserie sur la commune comme nous confirme le résultat de l'étude sur les commerces réalisée en partenariat avec la CCI. La boulangerie de Saint-Médard-sur-Ille est vacante depuis le mois d'avril 2016. Malgré de nombreux porteurs de projets qui ont sollicité la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné et la commune pour reprendre ce commerce, aucun projet n'a pu aboutir, et ceci pour plusieurs raisons :

- Ce commerce n'est pas répertorié en tant que dernier commerce et ne peut bénéficier de la politique des derniers commerces de la CCVIA
- Le local est vide de tout matériel. L'investissement permettant d'aménager le laboratoire et le magasin est très important. (150 000 à 200 000 €)
- Des travaux sur le bâtiment sont nécessaires (40 000€)
- Le nombre d'habitants de la commune (1385 hab au dernier recensement) n'est pas suffisant pour permettre une exploitation viable de ce commerce en tant que boulangerie.
- Le contexte de la hausse des énergies



En prenant en compte tous ces éléments, les élus de la communauté de communes ont fait le choix de mettre en vente ce bâtiment communautaire, comme tout ceux qui sont vacants sur le territoire. Des porteurs de projets ont déjà manifesté leur intérêt pour l'acquisition de ce foncier. Je précise que le changement de destination de ce bâtiment ne sera pas possible. Il restera un lieu de commerce ou de service à la population.

La ZAC de la Croisée des Chemins contribuera à une croissance de notre démographie sur 10 à 15 ans à venir. Si toutefois ce commerce change de spécialité il nous appartiendra de reconsidérer notre projet du centre bourg (2025/2026) afin de prévoir une cellule adaptée pour recevoir cette boulangerie-pâtisserie tant attendue. Nous devons aussi trouver un porteur de projet pour travailler avec lui afin d'obtenir les aides techniques et financières nécessaires auprès de nos partenaires, pour concrétiser ce beau projet.

NOËL BOURNONVILLE

LA FIBRE, OÙ EN EST-ON ?

Nous sommes tous impatients de voir le déploiement de la fibre sur notre territoire : Le télétravail, les démarches administratives, la fin de la technologie cuivre en France en 2030, sont autant de raisons pour s'y pencher réellement. Une réunion organisée par Axiome (concepteur-réalisateur) et Megalis (Maître d'ouvrage) s'est tenue mardi 19 avril 2023 à St Aubin d'Aubigné.

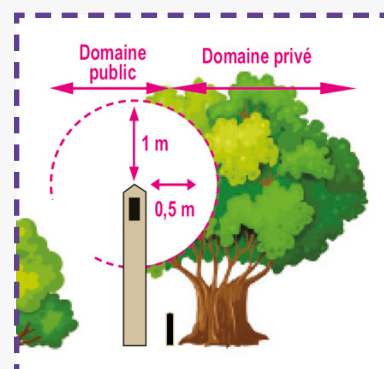
LES POINTS PRINCIPAUX QU'IL FAUT RETENIR SONT LES SUIVANTS :

- A ce stade la priorité est de valider le relevé des boîtes aux lettres (un relevé a été effectué par Axiome mais nous devons l'attester)
- Nous devons également estimer la densification (constructions, divisions immobilières ou terrains) sous les 5 ans
- Le gros point de vigilance sera l'élagage : en zone rurale le déploiement sera réalisé en aérien (sur les poteaux existants), nous allons donc avoir une mission importante auprès des administré(e)s pour que soit compris l'enjeu de ces entretiens qui leur incombent (Voir le visuel ci-dessous). Seules les zones urbaines pourront selon la configuration être en souterrain.

D'un point de vue plus technique, le NRO (Nœud de Raccordement Optique) se situera à St Aubin d'Aubigné et desservira des armoires positionnées selon la densification dans notre commune (nombre, capacité et situation non connus pour l'instant). Une sera à intégrer dans le projet de ré-aménagement du bourg.

Le planning prévoit une **fin de travaux fin 2026**, mais ensuite il y a d'autres phases pour le raccordement des abonnés aux boîtiers. Nous ne pouvons pas à ce stade, donner de date prévisionnelle d'usage mais nous ne manquerons pas de vous en informer.

NOTA : Des anciennes zones blanches (allant de La Croix Herbelle à La Colaserie en passant par les 4 chemins) ont bénéficié du raccordement de Guipel depuis Août 2021.



ISABELLE RENOUARD

RÉALISATION 2022

Retour en chiffres sur les principaux investissements réalisés ou non réalisés en 2022 :

- **Voiries:** Réfection de la route de la route des préaux et d'une portion à la Bruyère (42 371€), création d'un arrêt de car à La Halte (5839€), Numérotation et fléchage des lieux dits et marquage au sol (6512€). Le remplacement prévu du camion des services techniques n'a pas eu lieu : Les recherches d'une bonne affaire en occasion sont toujours en cours.
- **Bâtiments:** Extension et réaménagement de l'atelier communal (22 220€). Non réalisé le projet de revitalisation en centre bourg et l'acquisition foncière du terrain est reporté en 2023
- **Divers:** Installation matériel et achat de mobilier pour l'école (2238€), achat de matériaux pour l'isolation du local matériels de la Salle des Sports (2149€), les travaux du local de l'Épicerie (3071€), la réfection du mur arrière Mairie (1570€), la clôture de la poche incendie de La Haute Touche (4128€). Les travaux de réfection du mur à l'arrière de la Mairie n'ont été que partiellement réalisés et terminés début 2023.

BUDGET 2023

INVESTISSEMENTS

674 319,97 € - Principales dépenses d'investissement prévues en 2023 :

GROUPE SCOLAIRE - 22 340€



- Eclairage LED (8700€)
- Achat de mobilier (2600€)
- Jeux dans la cour maternelle (5700€)
- Réaménagement d'un terrain (2000€)
- Réparation classe mobile (3500€)

VOIRIE ET SÉCURITÉ - 57 300€



- Programme annuel - Réfection de la route de la Chapelle Sainte-Anne (51 000 €)
- Sécurité routière : panneaux signalisations (1 000€) et peinture au sol (3600€)
- Abris de bus Camping (1 700€)

BÂTIMENT - 22 263€



- Atelier : Alarme, finalisation de l'extension et aménagement intérieur (8650€)
- Salle AM Rivière : Remplacement chaudière (8230€)
- Mairie : Réfection mur arrière et de la façade + enseignes (5383€)

INVESTISSEMENTS DIVERS - 14 000€



- Poche incendie + acquisition terrain à Beaugard (20 000€)
- Cimetière : columbarium (3 500€)
- Achat de 2 défibrillateurs (3 000€)
- Éclairage de Noël (2 000 €)

REVITALISATION CENTRE BOURG - 385 000€



- Acquisition foncier (45 000 €)
- Provision pour construction (340 000 €)

FONCTIONNEMENT

1 375 933,24 €

DÉPENSES

Charges générales (Énergie - restauration scolaire - réparations) **25%**

Charges de personnel **42%**

Indemnités, associations, CCAS **6%**

Financement des futurs investissements **26%**

RECETTES

Produits de gestion courante **1%**

Produits des services (cantine, alsh, etc) **7%**

Impôts et taxes **42%**

Dotations et participations **24%**

Résultat de fonctionnement reporté **24%**

La crise énergétique et le surcoût qui en découle pour les collectivités vient considérablement amputer notre budget qui se retrouve équilibré cette année grâce à l'abondement du budget Lotissement des Poiriers que nous avons pu clôturer. Il est évident que cette rentrée est exceptionnelle ; les budgets à venir pourront continuer à en bénéficier pour un temps limité et à condition que nos investissements restent maîtrisés.

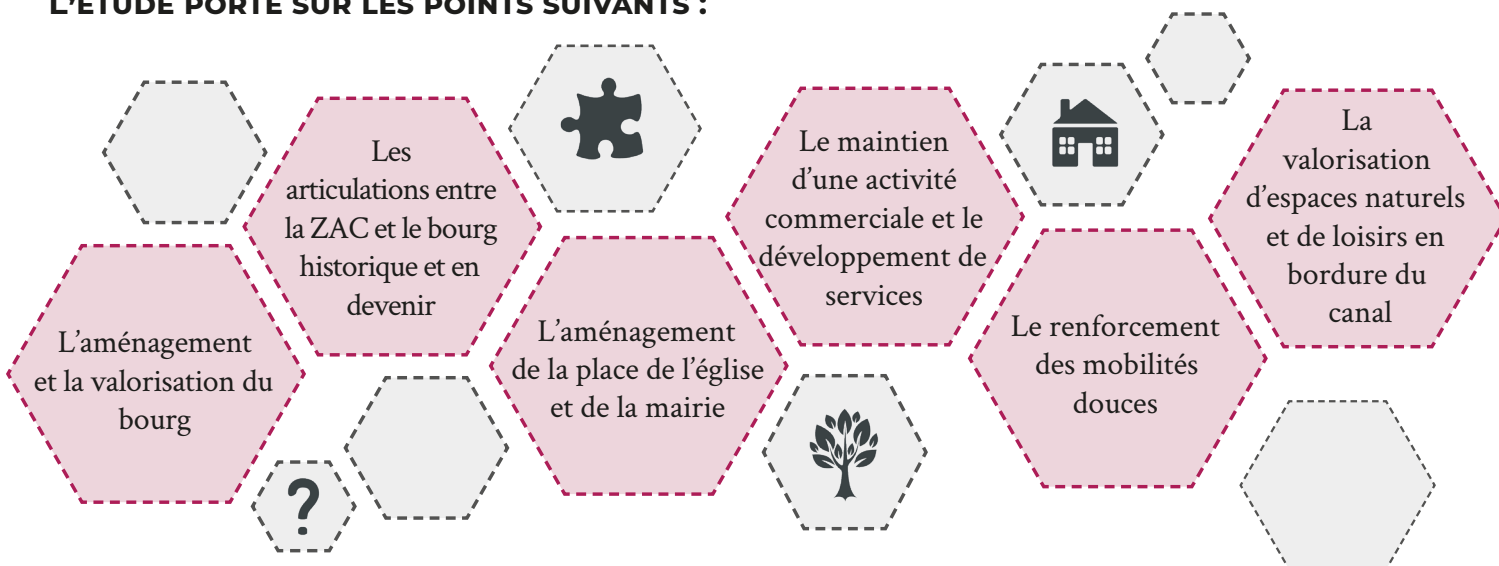


ÉTUDE GLOBALE DE RÉ-AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

*Chacun le sait, notre commune est amenée à s'étendre et à accueillir de nouveaux habitants dans les prochaines années. Il faut donc accompagner ce changement démographique **sans altérer le cadre de vie** pour qu'il continue à offrir des services, des espaces fonctionnels, embellis et sécurisés.*

Pour accompagner la démarche, les élus ont donc établi, avec l'aide du département, un cahier des charges permettant de recruter un bureau d'études. En ayant une **vision d'ensemble** du bourg, ce dernier aura pour mission de formuler des propositions d'aménagement et de développement de la commune en travaillant entre autres sur des secteurs identifiés.

L'ÉTUDE PORTE SUR LES POINTS SUIVANTS :

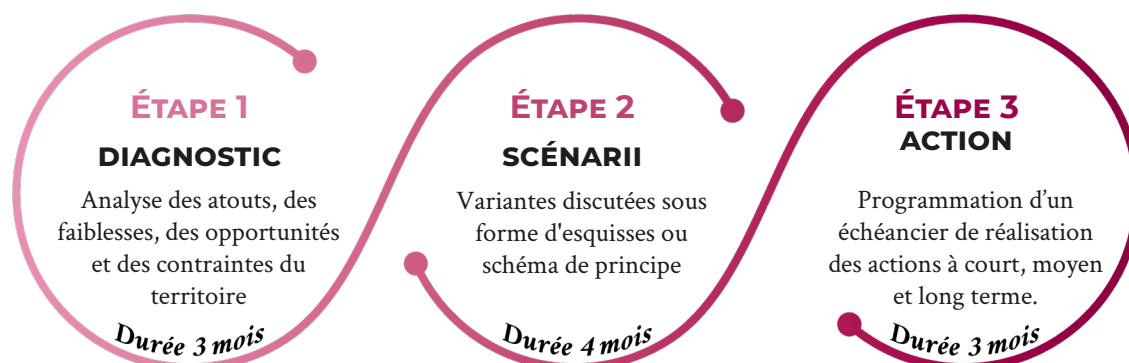


Bien que l'étude se veuille être globale en intégrant les points listés ci-dessus, la municipalité choisit de travailler sur des secteurs bien identifiés afin d'avoir une réflexion sur le devenir de ces secteurs et d'avoir une priorisation des zonages identifiés avec des propositions et un phasage intégrés dans une réflexion globale.

L'ÉTUDE PORTE SUR LES SECTEURS SUIVANTS :

- La place de l'église et de la Mairie
- La rue de la Colombière, de Brou, des Sports, d'Heuzé, de la Côte et du Roquet
- Le parking de l'épicerie
- La Ratulais et la Croix de Brin
- Connexion entre la rue des Écoles et la D106
- Le chemin du Puits Neufs et l'espace du terrain de multisports
- Zone entre la salle des sports et le terrain de pétanque
- L'espace naturel du pré du four
- Le chemin du Louvre jusqu'au pont de Darancel (Pédestre)
- Le parking de l'Île
- Le devenir des actuelles lagunes

CALENDRIER DE L'ÉTUDE



A chaque étape et pour mener au mieux cette étude, un travail de concertation et d'information sera conduit auprès des habitants. Cette **démarche participative** a pour but d'affiner les secteurs, d'identifier certaines priorités pour l'aménagement et la dynamisation du bourg et de la commune mais aussi de préciser les besoins, les attentes des habitants.



LES TRAVAUX EFFECTUÉS

► L'entretien courant des fossés et des busages a été réalisé ce mois d'avril. En cumulé, 1.6km de fossé a ainsi été restauré, permettant un bon écoulement de l'eau pour une meilleure préservation de l'état structurel de la route. (La chapelle Sainte-Anne, Chanteloup, La Guéhardière, La Bruyère, etc.)

► Alerté par le Smictom Valcobreizh d'un problème de ramassage au lieu dit « Le Mesnil », l'entreprise JOURNOIS est intervenue mi-avril pour buser le fossé et créer une plate-forme qui évite maintenant aux containers de finir dans le fossé. Cette plate-forme facilite le travail des ripeurs et permet une sécurisation pour tous : usagers de la route, passants et agents.

PATRICK LERETUEUX



UNE PORTION DE LA D106 DEVIENT COMMUNALE

Depuis la construction du viaduc, la Départementale 106 ne rentre plus en agglomération. En effet, la portion allant de la Halte au Pont de Darancel en passant par l'écluse nous a été rétrocédée, entrant donc dans le domaine des voiries communales. Avant cela une série de travaux a été déterminé et effectué par le département : réparation de la chaussée, remplacement des rambardes du pont du canal et de la rivière, diagnostic des Ponts, etc.

Une dernière opération qui sera financée par le département reste en suspens : vous avez pu le remarquer, des chicanes/écluses sont réalisées de manière provisoire au lieu-dit le Moulin. L'aménagement définitif qui a pour but de réduire la vitesse en entrée de bourg est retardé en attente d'autres travaux. Il s'agit notamment du renouvellement d'une conduite d'eau potable par la collectivité Eau du Bassin Rennais. Ces travaux sont prévus au second semestre 2023



FIN DU SERVICE VOIRIE INTERCOMMUNALE

Pour des raisons économiques la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA), en concertation avec les élus, a mis fin au service voirie proposé jusqu'alors aux communes de l'ex-Val D'Ille. Notre commune bénéficiait du fauchage des abords de routes sur l'ensemble de la commune ainsi que de 19 jours d'intervention dans l'année pour des travaux nécessitant l'utilisation d'engin lourd type tractopelle et camion poids lourd (Busage, fossé...). Ce service financé par la communauté de communes n'avait pas d'impact direct sur le budget communal, si ce n'est le carburant fourni après les interventions.



Pour pallier à la fin de ces prestations nous avons fait le choix de faire appel à des entreprises privées et locales pour l'entretien des fossés d'une part et le fauchage des abords de route d'autre part, à l'exception des accotements qui seront réalisés en interne par nos agents des services techniques au moyen du tracteur + broyeur acheté en 2021. L'impact sur le budget de fonctionnement est estimé à 20 000€.



L'HERMINE EST LE NOM CHOISI POUR L'ÉCOLE !

Notre école publique a désormais un nom. Après avoir étudié en classe les 5 propositions finalistes, c'est le 14 avril que les élèves de la Grande Section au CM2 étaient invités en mairie pour voter pour leur préférence. C'est donc comme pour les grands, avec une liste d'emargement, une urne et des isolements que les enfants ont pu effectuer un de leur premier geste citoyen en présence de monsieur le Maire, d'élus, de seniors et du conseil municipal des jeunes. Le goûter surprise à l'issue a été très apprécié par les enfants (et leur fratrie).



63 enfants sur 105 ont participé à cet exercice démocratique. Les quatre jeunes du conseil municipal des jeunes ont ensuite ouvert les enveloppes pour le résultat suivant :

- L'Hermine : 24 voix
- Malala (Yousafzai) : 16 voix
- Marie Curie : 13 voix
- Les enfants de l'écluse : 7 voix
- Florence Arthaud : 3 voix

L'hermine est un petit animal brun dessus et blanc dessous. En hiver, elle devient toute blanche, sauf sa queue qui reste toujours noire. Adoptée en Bretagne par la lignée ducale des Montfort, elle a fini par être considérée comme l'emblème de la Bretagne, symbole de courage, de noblesse et de pureté. Des qualités que tout le monde souhaite pour nos petits écoliers médardais !

LE NOUVEAU PETIT JARDIN DE L'ÉCOLE EST TERMINÉ !

La spirale à insectes et à plantes aromatiques débutée au mois de novembre par les CE1 et M. Maillard (Le Champ de Patates - Langouët) a été investie par les enfants au mois de mars pour y planter une multitude de plantes : thym, romarin, sauge, marjolaine, etc.

Les 4 bacs en bois remis en état accueillent désormais fraisiers, rhubarbes, framboisiers, menthe et bulbes. Au sol un massif accueille des fleurs comestibles, ainsi que des radis que les enfants peuvent goûter depuis la rentrée de début mai. Il restera les capucines et patidou à planter pour recouvrir le grillage. Le paillage autour des plantations a été réalisé avec paille, copeaux et coque de noix. Et pour être au sec le sol a été recouvert du broyage des sapins de Noël. Nous avons fini par y apposer de jolis papillons colorés et divers animaux piqués dans les bacs. Une maison pour les oiseaux posée par les enfants a été réalisée en bouchons de récupération.

Entouré de leur enseignante, les enfants de la classe ont été emballés par le changement radical de cet espace. Ils se sont engagés à tenir l'endroit propre et à surveiller le bien-être de leurs plantes et pourront travailler avec leurs enseignants sur toute cette richesse naturelle apportée dans leur école. Rappelons que cette jolie initiative a été entièrement réalisée par des dons et de la récupération.



UN NOUVEAU CHEMINEMENT SÉCURISÉ

Un cheminement en bas du parking des maternelles a enfin pu être réalisé lors du dispositif argent de poche avec les agents communaux. En effet, celui-ci nous était demandé depuis un certain temps, cependant nous ne trouvions pas de solutions du fait de la noue récoltant les eaux en bas du parking. Celui-ci nous semblait nécessaire notamment pour que les enfants du lotissement ne se retrouvent plus dans l'obligation de traverser le parking sans sécurité. Après réflexion et vérification, les butées de roue ont été remontées, laissant toujours la place nécessaire aux véhicules de manoeuvrer. Dans un souci économique, les butées en bois existantes ont été réutilisées et nous espérons pouvoir, lors de la journée citoyenne agrémenter ce chemin de petits pas colorés grâce à des pochoirs et des dons de peinture. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez des restes de peinture et/ou du temps à nous consacrer pour effectuer ces menus travaux.



LE CENTRE DE LOISIRS

UNE VEILLÉE FAMILLE

Une veillée a eu lieu le jeudi 20 avril au centre de loisirs. Conviés pour partager un moment convivial avec les enfants de 19h30 à 22h30 ce fut l'occasion pour les agents de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergements) de faire **découvrir aux parents** en une soirée ce que peuvent vivre les enfants sur une journée de centre (jeux sportifs, quizz, partage, rires...)

Chaque famille a amené un petit quelque chose à partager (une salade, une pizza, un gâteau...). Une soirée bien agréable où les enfants ont gagné lors du parcours sportif/mémento mais où les parents ont gagné de nouvelles connaissances.

MERCI À AURÉLIE, LÉNA ET AMÉLINE.



2 MINI-CAMPS À VENIR CET ÉTÉ

Comme l'an dernier, L'ALSH en accord avec le conseil municipal, a fait le choix de continuer de proposer aux enfants 2 mini-camps. Chaque mini-camp accueillera 12 enfants :

- Du 10 au 13 juillet (**pour les 7-8 ans**) à la ferme de Vern-sur-Seiche où les plus jeunes apprendront la vie en plein air en prenant soin des animaux, apprendront à faire du feu ou même à construire des cabanes.
- Du 28 au 31 août (**pour les 9-11 ans**) les enfants seront à Mézière-sur-Couesnon où plusieurs activités seront organisées : escalade, VTT, slackline.

Ces mini-camps ont un coût mais il nous paraît légitime de pouvoir les proposer aux enfants de notre commune. La participation des familles sera fonction de leur quotient familial afin de garder une légitimité à l'équilibre budgétaire des familles et qu'aucun enfant ne soit lésé. Nous ne manquerons pas de partager les photos de leur séjour, encadré de notre équipe périscolaire lors du prochain bulletin.

KARINE GUIBAUDET

LE CMJ DECOUVRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'idée de visiter le siège de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) s'est construite au cours d'une rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Germain-Sur-Ille. En effet, cette activité nous a permis de mieux nous connaître.

Le 1er mars, nous avons été accueillis au siège de la communauté de communes à Montreuil-le-Gast par Monsieur Claude Jaouen, son président. Nous lui avons posé des questions sur le rôle de la CCVIA, sa création, les projets, l'organisation...



Cette visite a été une découverte très enrichissante autant au niveau de l'accueil que des réponses qui nous ont été apportées : plus de 37000 habitants habitent sur les communes ! Plusieurs services sont mis en place pour :

- La population (crèches, EHPAD, emploi, aires de covoiturages, vélos, écoles de musique, un réseau de médiathèques, un stade d'athlétisme, des campings, des sentiers de randonnée, etc).
- L'accueil des entreprises (les commerces de proximité, des artisans, etc).
- La préservation de son environnement (électricité renouvelable, cours d'eau, haies bocagères, vergers, etc).

Monsieur Maxime Köhler, le directeur général des services, nous a ensuite présenté le personnel. Cette journée a été clôturée par un goûter qui a permis d'échanger les informations récoltées.

LES MEMBRES DU CMJ, TRISTAN LE HÉGARAT ET JOSIANE DETOC



QU'EST CE QUE LE CCAS ?

Notre commune dispose d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Il a pour rôle de venir en aide aux habitants de la commune en difficultés financières ou fragilisés socialement. Il propose aussi un accompagnement technique en aidant aux démarches administratives ou en réorientant les personnes vers les organismes compétents.

Il veille donc à la bonne accessibilité des aides sociales, soutient les populations fragiles du fait de leur âge, de leur handicap ou de leur situation précaire. Le centre peut sur demande apporter un soutien financier en espèce ou en nature (bons ou colis alimentaires). Les informations détenues et échangées sont protégées par le secret professionnel.

Son financement est assuré par la commune. Le conseil d'administration du CCAS est constitué de M. Le Maire, de 4 membres élus et de 4 membres nommés qui sont des personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale en lien avec des associations. Soit 9 membres :

- Noël BOURNONVILLE : Président
- Magalie DUFOUR : Vice-présidente du CCAS, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales
- Karine GUIBAUDET, conseillère municipale déléguée, membre de la commission affaires sociales
- Hélène KERBRAT, conseillère municipale représentante au CLIC, membre de la commission affaires sociales
- Pierre-Antoine VITEL conseiller municipal membre de la commission affaires sociales
- Léone CALENGE, contact DDCSP
- Christine DERBRÉE, bénévole à l'ADMR
- Gérard PINEAU, bénévole à Emmaüs
- Nicole SARRET, présidente adjointe de l'association UNAFAM35 (Union des familles et amis ayant un proche vivant avec une maladie psychique sévère) et membre du conseil d'administration du collectif Handicap 35

Si vous rencontrez des problématiques liées aux compétences du CCAS vous pouvez contacter la mairie au 02 99 55 23 53. L'élue en charge des affaires sociales vous contactera dans les meilleurs délais.

FAITES APPEL À ACSE 175 !

ACSE 175 (Association Cantonale Solidarité Emploi) met à disposition du personnel dans plusieurs domaines pour les particuliers, les entreprises et les collectivités locales :

- La manutention, l'entretien des locaux, la restauration, la grande distribution (Associations et entreprises)
- La surveillance d'enfants, le nettoyage des classes, l'entretien des espaces verts, la restauration collective (collectivités locales).
- L'entretien courant de la maison: ménage, repassage, nettoyage des vitres ...
- Des travaux de jardinage : taille de haies, tonte de pelouse, aménagement ...
- Des travaux de bricolage: peinture, montage de meubles ...
- Préparation de repas à domicile, aide aux courses ...

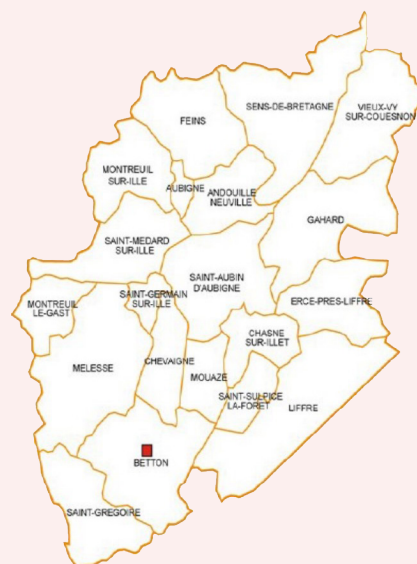
Sa finalité est le **retour à l'emploi durable** ou l'entrée en formation des personnes qu'elle accompagne. L'association est l'employeur, elle s'occupe de toutes les démarches administratives (contrat de travail, déclarations sociales et paiements, déclarations d'embauche, visite médicale...).

Les prestations bénéficient de **50 % de réduction fiscale**. N'hésitez pas à faire appel à ACSE 175 !

COORDONNÉES : Association Cantonale Solidarité Emploi 175

32, avenue d'Armorique - 35830 BETTON

Tél. : 02.99.55.79.80 - accueil@acse175.fr - www.acse175.com



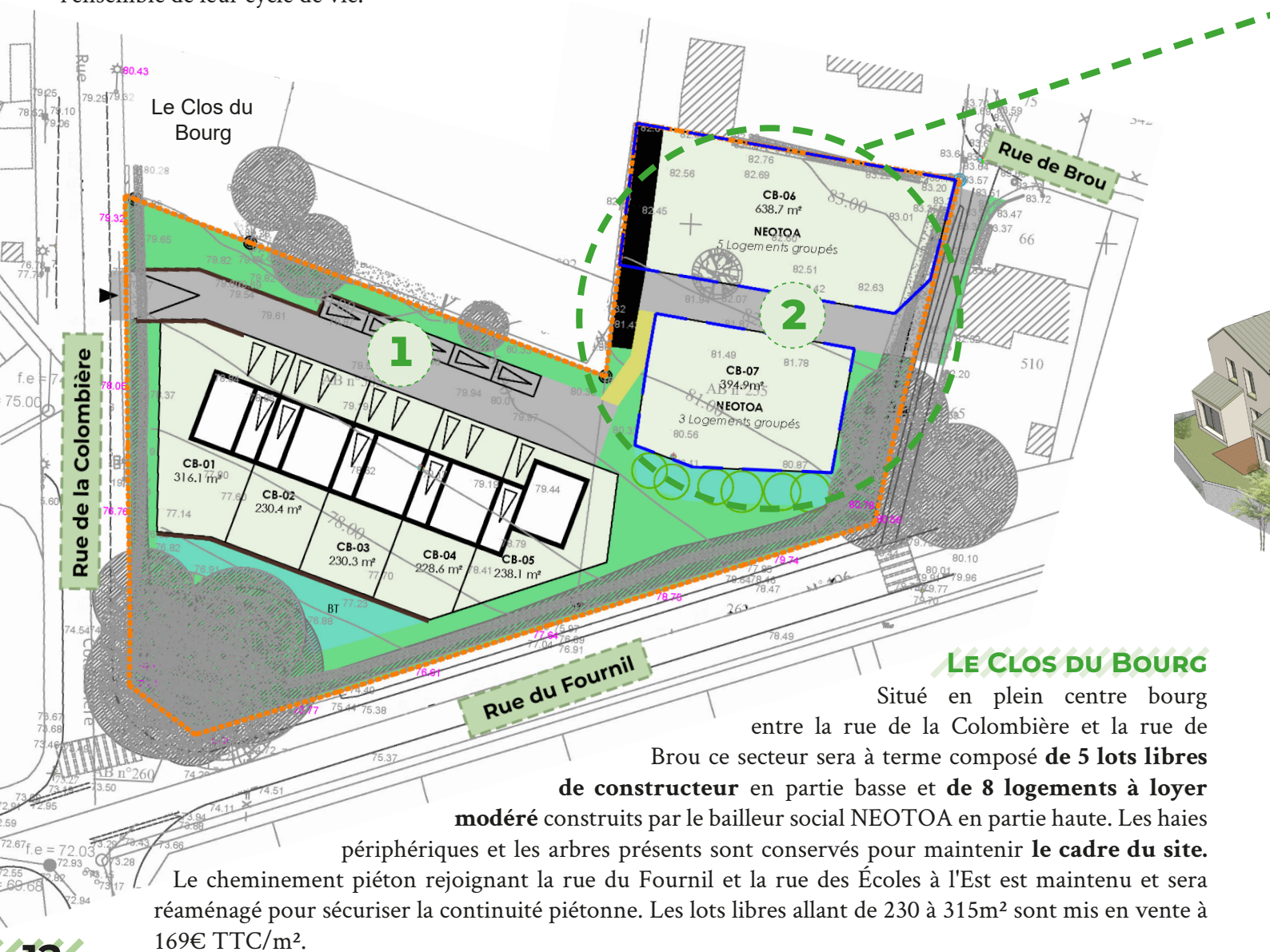


ZAC : ZOOM SUR LA 1ÈRE TRANCHE

La ZAC de la Croisée des Chemins aménagée par Terre et Toit (Ex-SADIV) prévoit la programmation de 205 logements sur une durée de 10 à 15 ans (Cf Bulletin N°5 Avril/Mai 2021). Les travaux de la première tranche ont démarré en ce début d'année. Retrouver ici un zoom sur les 2 premières parcelles aménagées.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

L'objectif urbain de la ZAC de la Croisée des Chemins est de proposer différents types d'habitat afin de répondre au mieux aux attentes de la population actuelle et à venir, et de permettre ainsi un véritable parcours résidentiel. Pour les constructions, une image contemporaine est recherchée et les réinterprétations de formes traditionnelles sont encouragées en cohérence avec **l'identité de la commune**. Des alignements et des reculs établis veilleront à donner un rythme sur la rue, une cohérence d'ensemble, avec variations possibles pour éviter le côté systématique. La construction d'un garage est possible mais n'est pas obligatoire. Pour prendre part à la **qualité paysagère du quartier**, les jardins avant situés entre la façade de la maison et la rue seront traités comme des espaces paysagers ouverts et les clôtures seront systématiquement végétalisées. Pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales sur les lots, l'aménageur de la ZAC réalisera 2 places extérieures non-closes en revêtement béton alvéolaire **perméable** avec aspect végétalisé. Les habitations (>100m² plancher) devront disposer d'un dispositif de **récupération des eaux de pluies** d'une capacité supérieure ou égale à 300 L. La Réglementation Énergétique (RE) 2020 pour les constructions est en vigueur et vise à améliorer la performance thermique des bâtiments et à réduire leur impact carbone sur l'ensemble de leur cycle de vie.



LE CLOS DU BOURG

Situé en plein centre bourg entre la rue de la Colombière et la rue de Brou ce secteur sera à terme composé de 5 lots libres

de constructeur en partie basse et de 8 logements à loyer

modéré construits par le bailleur social NEOTOA en partie haute. Les haies

périphériques et les arbres présents sont conservés pour maintenir le cadre du site.

Le cheminement piéton rejoignant la rue du Fournil et la rue des Écoles à l'Est est maintenu et sera réaménagé pour sécuriser la continuité piétonne. Les lots libres allant de 230 à 315m² sont mis en vente à 169€ TTC/m².

LE BOCAGE URBAIN

Situé entre le dernier lotissement des Poiriers et la salle des sports, **11 lots libres de constructeur** sont prévus sur le secteur du Bocage Urbain. Une douzaine de lots est envisagé à terme à l'emplacement d'un bassin de rétention provisoire. **Les haies périphériques sont protégées et confortées** par de nouvelle plantation d'arbres et arbustes. A l'Est une allée en sablé sera créée en première phase pour proposer un chemin piéton reliant le lotissement au Nord à la Rue des Sports. Les lots libres allant de 268 à 468m² sont mis en vente entre 159 à 161€ TTC/m².

Vers Rue des Écoles



PROJET NEOTOA

Le projet se compose de 8 maisons individuelles destinées à la location (logements sociaux) avec un rez de chaussée + un étage en duplex. Les matériaux de façades choisis sont un mixte entre l'enduit, le bois et le métal.



LE NOM DES RUES

Lors du dernier conseil municipal les dénominations suivantes ont été attribuées aux rues :

- 1 ALLÉE COZDOUR** : Cozdour est le nom d'auteur-compositeur qu'avait choisi le père de Yann-Yvon Doualin (Ancien propriétaire du terrain) pour interpréter ses opérettes (exemple : Mon Petit Patelin) jouées dans de nombreuses communes d'Ille et Vilaine et ainsi pouvoir, avec l'argent récolté, envoyer des colis aux prisonniers médardais de la Seconde Guerre Mondiale. Coz signifie « vieux » et dour « point d'eau ».
- 2 ALLÉE DU BOQUETEAU** : Boqueteau est le terme utilisé par les anciens du village pour désigner le petit bosquet d'arbres sur lequel ils allaient jouer. Ce bosquet se trouve au point bas du terrain du Clos du Bourg.
- 3 ALLÉE DES NOËS RUETTES** : Noës Ruettes est le nom de la parcelle figurant sur le cadastre.

- | | | | |
|--|---------------------------------|--|---|
| | Emprise cessible | | Espaces paysagers |
| | Voies de desserte | | Zone de rétention des eaux pluviales |
| | Perméabilité piétonne de l'ilot | | Arbres et haies conservés |
| | Cheminement doux | | Haie à planter sur domaine public pour assurer la continuité écologique |
| | Logement groupé | | Haie à planter sur domaine privé pour assurer la continuité écologique |
| | Principe d'implantation du bâti | | Mur de soutènement |
| | Principe de stationnement | | |



1ÈRE RÉUNION DE QUARTIER

Pour la première réunion de quartier organisée, Monsieur le Maire et les élus sont allés le samedi 11 février 2023 à la rencontre des habitants du Clos de la Fontaine, de la Fontaine de Brou et du Pré du four qui avaient répondu présents à l'invitation.

Ce fût l'occasion d'échanger sur les questions et observations liées à la vie du quartier, ou plus généralement de la commune. Depuis, des rendez-vous avec des entreprises ont eu lieu pour étudier les pistes d'actions. Les réponses n'ayant pu être apportées le jour J, le seront prochainement.

Nous avons proposé l'implantation d'un Point d'Apport Volontaire (Collecte groupée et enterrée des ordures ménagères et emballages recyclables) pour les 3 secteurs. Suite aux échanges lors de la rencontre nous avons entendu les habitants et stoppé ce projet rejeté unanimement.

Cette première rencontre positive et encourageante sera renouveler sur d'autre secteur :

Merci aux habitants présents pour la qualité des échanges !



NOTA : La mise en place de PAV est systématiquement intégrée lors des nouveaux projets de viabilisation urbaine afin d'effacer les containers des trottoirs et réguler la circulation des camions de ramassage. Ainsi, dans le projet de la ZAC secteur Clos du Bourg un PAV verra le jour Rue de La Colombière. Par ailleurs, notre commune est éligible à une dotation pour la mise en place d'un ensemble PAV (ordure ménagère – jaune). Nous échangeons actuellement avec la responsable du service de collecte pour choisir le meilleur emplacement en zone urbaine.

CRÉATION D'UNE ASSEMBLÉE DE SAGES

L'Assemblée des Sages est une instance de consultation, de réflexion, de concertation et de propositions qui peut aider les élus sur tous les aspects touchant à la vie de la commune. Les Sages sont des médardais **de plus de 55 ans**, en retraite et souhaitant participer à l'amélioration du quotidien des habitants. Les inscriptions se font en mairie.

LES ST MÉDARD'ANTAN

Les activités continuent tous les lundis de 14h00 à 16h00 salle J. Texier près de la mairie. Quelques jeux pour agiter : les neurones, les bras et jambes en douceur (voir ci-contre) et les cordes vocales. Si vous avez envie de voir du monde ou de discuter un peu, passez pour voir ... !



VENEZ NOUS REJOINDRE À LA JOURNÉE CITOYENNE !

Le samedi 13 mai 2023 c'est la date officielle de la journée citoyenne ! A l'occasion la municipalité organise un moment de partage et de convivialité pour agir au sein de la commune.

Au programme : Création de signalétiques pour les abords de l'école, peinture d'un cheminement piétonnier à l'école, plantation de vivaces, semis de graines en pieds de murs, rénovation de la porte de l'église, ramassage des déchets, désherbage bourg et cimetière, nettoyage du chemin de la voûte, etc. Le midi sera partagé un repas convivial où chacun est invité à apporter de quoi se restaurer, sous forme d'auberge espagnole. Un barbecue sera à disposition. Rendez-vous dans le cour de la mairie de 9h30 à 17h00 selon vos disponibilités.

On vous y attend nombreux !



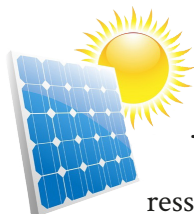
EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE CET ÉTÉ

Rappel : La municipalité de Saint-Médard-Sur-Ille fait le choix de l'extinction de l'éclairage public pour la période estivale du 15 mai au 31 Août. Cette action permet la préservation de la biodiversité (trame noire : Eviter de perturber le comportement des espèces animales nocturnes), mais également de réduire les consommations énergétiques du patrimoine public. (Voir Bulletin Novembre N°8, page 14)

COMITÉ DE SUIVI DE LA CARRIÈRE



La composition d'un comité de suivi de la carrière est en cours. Il a pour but de suivre l'activité de la carrière, d'échanger, de proposer des améliorations et d'informer la population. Il sera composé des riverains, d'habitants, d'une association de défense de l'environnement, de membres du conseil municipal ainsi que des représentants de la carrière. Ce comité comptera 12 personnes au total, 2 places concernant les riverains ou habitants sont encore disponibles. Si vous souhaitez participer aux réunions, nous vous invitons à nous en informer.



ÉNERGIE SOLAIRE

Jonathan PRIMET, Chef de Projet Energie à la communauté de Communes a réalisé sur demande une pré-étude de solarisation de la toiture de la Mairie pour améliorer la résilience énergétique du site. Il en ressort une synthèse concluante en autoconsommation. Une installation de 4 kWc permettrait d'éviter de soutirer 4,1 MWh/an au réseau, ce qui correspondrait à une économie de 1 385€/an (selon tarif électricité 2023). L'installation ne peut se réaliser que si la charpente est en capacité de supporter son surpoids, une étude est en cours. Le temps de retour sur investissement du projet est estimé à 5 années.

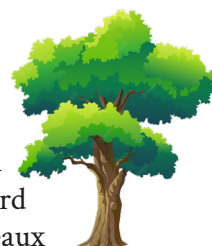
BIENTÔT DE L'ÉCO PATURAGE ?



Pour l'entretien des lagunes (assainissement collectif) une réflexion est en cours pour diminuer l'usage d'engins thermiques et réduire le temps passé par les agents. Il s'agirait de mettre en place une méthode d'entretien plus naturel. Le dossier de faisabilité est bien avancé, l'analyse du coût actuel et celui étudié est terminé. Quelques détails à finaliser, et le paysage du bas de Darancel devrait changer avec un entretien par l'éco-pâturage pour une gestion plus vertueuse

UNE EXPOSITION SUR LES ARBRES

L'exposition permanente en mairie vient de changer de thème ! Merci à Patricia, Germaine, Noémie, Iza, Bertrand, Cécile, Gilles, Françoise et autres médardais qui ont prêté leurs œuvres pour l'exposition « Travaux d'aiguilles ». Depuis quelques jours les arbres de nos campagnes et en particulier de St médard sont à l'honneur (photos, livres, etc.). N'hésitez pas à nous faire parvenir les photos de vos plus beaux arbres. Vos arbres en pot sont aussi les bienvenus.



NETTOYAGE EN PIED DE MUR

Il est rappelé que chaque habitant de la commune, au droit de sa façade et en limite de propriété, est tenu de maintenir ses pieds de murs en bon état de propreté, de les nettoyer et de les désherber (sans usage de produits phytosanitaires qui sont interdits)

ENTRETIEN À LA CHARGE DES RIVERAINS

ENTRETIEN À LA CHARGE DE LA COMMUNE





BIBLIOTHÈQUE : VENEZ LIRE, ÉCOUTER, APPRENDRE ET VOUS DÉTENDRE !

Aujourd'hui et depuis l'année dernière, la bibliothèque fait partie du réseau des médiathèques du Val d'Ille Aubigné, l'inscription y est gratuite et une carte unique vous donne accès aux 17 bibliothèques du territoire. La bibliothèque compte plus de 6000 documents imprimés adulte et jeunesse (romans, bds, livres-cds, albums, magazines et documentaires...) ainsi que des DVDs et livres audio mis à disposition par la Médiathèque Départementale.

De part la proximité avec l'école, des enfants de tous les âges y ont accès très régulièrement, des accueils de classes ont lieu tous les vendredis et plus de 400 habitant.e.s y sont inscrits et la fréquentent activement. Jeanne et l'équipe bénévole vous accueillent le mercredi de 11h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h, le vendredi de 15h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30.

JEANNE PAQUÉ

NAISSANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LIRE, UNE PASSION DE MÉDARDAISE

Dans les années 60, Paulette Fraleux (née Jubault) habitait dans la Côte de St Médard. Elle avait une passion: la lecture. Et, elle n'était pas la seule à aimer lire... Mais c'était une époque où les anciens considéraient que lire était une occupation de fainéant et ne se gênaient pas pour le dire bien fort.

Courageusement, Paulette mis une petite étagère à 3 étages dans un coin de sa cuisine ou de nombreux livres vinrent y passer un moment. Le bus de la BDIV (Bibliothèque Départementale d'Ille et Vilaine) passait régulièrement changer les livres qui voisinaient avec des ouvrages donnés. Pour qui aimait lire, c'était le paradis même s'il n'y avait que des ouvrages pour adultes.

Les années passèrent, les lecteurs devinrent plus nombreux et la petite étagère trop petite. La bibliothèque

quitta la cuisine de Paulette pour l'ancien appartement des instituteurs où elle est encore aujourd'hui. La bibliothèque fut prise en charge par l'Amicale Laïque et de nombreux bénévoles. A partir de 2007 la bibliothèque devient municipale, gérée donc par la commune et notamment par une bibliothécaire avec l'appui de bénévoles.

Il y eut d'autres essais de bibliothèque, l'une par M. Robin, instituteur dans les années 1950 au sein de l'Amicale Laïque de l'époque ; une autre par une association ; et peut-être d'autres que j'ignore...



JOSIANE DETOC

Paulette JUBAULT épouse FRALEUX née à Saint Médard sur Ille le 9 juin 1927 et décédée depuis peu le 17 mars 2023



LABEL ÉTAPE FLUVIALE : ATTIRER ET PROMOUVOIR

Le Canal d'Ille et Rance et son halage sont très prisés aux beaux jours par les randonneurs, cyclistes et autres amoureux de la nature et des visites sur son tracé. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons obtenu le label « ÉTAPE FLUVIALE ». Le 7 Mars dernier à ST JUDOCE, nos élues Josiane DETOC et Isabelle RENOUARD ont assisté à une journée de travail pour **optimiser l'accueil touristique** et pour la remise officielle des panneaux.



Le programme 2023 pour Escales Fluviales de Bretagne, est la création de fiches touristiques afin de développer une offre de séjour et d'itinérance entre les communes labellisées et en promouvant les adhérents particuliers et associations. Nous avons été invité à travailler de concert avec eux pour recenser tous les acteurs économiques et touristiques, monuments, intérêts ou hébergement de notre commune pour répondre aux attentes des vacanciers.

Une carte dépliant ainsi que 2 guides dédiés à la navigation et randonnées sur les canaux existent, disponibles dans tous les points d'information touristique aux abords des voies navigables.



LA TÊTE D'AFFICHE

Lieu de retrouvailles et d'échanges, la Tête d'Affiche située au coeur du bourg propose une diversité de services et d'activités. Rencontre avec Bab, gérante de ce lieu de vie.

BONJOUR BAB, PEUX-TU TE PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

Je suis maman de quatre enfants, et j'ai 51 ans. J'ai été 20 ans exploitante agricole. J'ai également travaillé dans le domaine de l'informatique, des piscines, de la lingerie, mais aussi assistante commerciale et animatrice fitness. Je suis quelqu'un de nature joviale et curieuse, qui adore apprendre, j'aime faire rire les gens et leur offrir de la joie.

DÉJÀ BIENTÔT 3 ANS QUE TU AS REPRIS LA TÊTE D'AFFICHE, COMMENT DÉFINIRAIS-TU CE LIEU ?

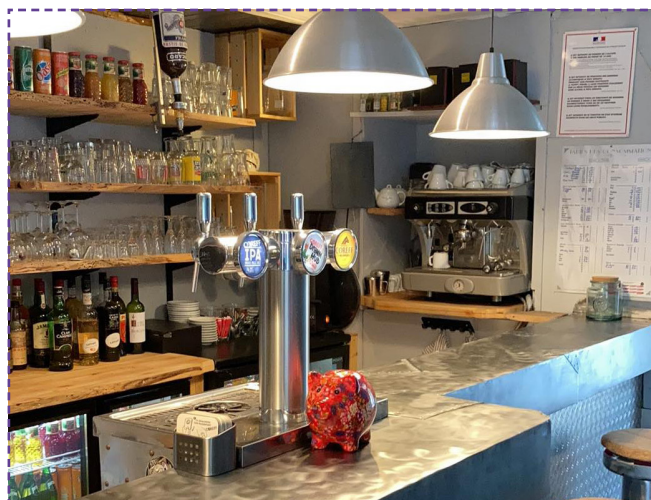
J'ai découvert que je suis le point central du village. La Tête d'Affiche est le premier réseau social du village, dans un esprit communautaire, où se retrouvent les habitants, les associations, les pèlerins...

QUELS TYPES DE PRODUITS OU PRESTATIONS PROPOSES-TU ?

Au-delà de l'activité bar/café, je propose des repas snacking le jeudi soir et le vendredi soir (souvent pour les pèlerins ou les campeurs pendant l'été). À disposition se trouve des jeux de société, livres et magazines ainsi que des guitares pour nos musiciens ! S'y déroule également le Café Tricot le samedi matin (tous les 15 jours) ainsi que des chants par la Chorale locale le samedi matin 1 fois par mois : N'hésitez à venir les voir, les écouter, ou bien participer ! Il y a aussi toutes les soirées privées, anniversaires, apéros dinatoires, prestations diverses et pour tous les nouveaux PACS un apéro avec planche de dégustation est offert au couple par la mairie.

QUELS SONT LES PETITS PLUS QUE TU PROPOSES ?

Je propose un dépôt de légumes de la ferme des P'tits Bregeons de Guipel et de lait bio de l'Earl Kergwen de Guipel le jeudi ainsi qu'une vente de savon Totem réalisé à Dingé. Je fais également l'accueil pèlerin en participation volontaire et l'accueil des campeurs lorsque la mairie ou l'accueil est fermé. De même, j'ai la clé de l'église pour ceux qui souhaiteraient visiter.



LA SAISON ESTIVALE ARRIVE À GRANDS PAS, QUELS SERONT LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ ?

Vous retrouverez un boeuf musical (concert improvisé) en mai, puis notamment :

- Vendredi 19 mai : concert, Blues Rock à 19h30
- Vendredi 2 juin : Chants marins à 20h00
- Dimanche 25 juin, La fête de la musique
- Samedi 8 juillet : Un concours de palets.

UN DERNIER MOT ?

Je ne sais pas si je resterai longtemps derrière ce joli bar mais une chose est sûre c'est une très jolie aventure !

MERCI BAB POUR CET ÉCHANGE !
GILDAS BOUREL



Lundi : Fermé

Mardi : 16h00 à 20h00

Mercredi : 9h30 à 13h30 / 16h00 à 20h00

Jeudi : 16h00 à 20h00

Vendredi : 9h30 à 13h30 / 16h00 à 20h00

Samedi : 9h30 à 13h30 / 16h00 à 20h00

Dimanche : 9h30 à 13h30 / 16h00 à 20h00

Les horaires ont été modifiés pour le mois de mai : sous réserve d'évolution de la conjoncture.

Contacts :

Tel : 02 99 00 16 75 - Mail : latetedaffiche@outlook.fr
<https://www.facebook.com/babelecerf>



SAINT MÉDARD TENNIS DE TABLE

Nous abordons la dernière partie de la saison avec un effectif fort de 60 adhérents, dont 37 jeunes. Tout au long de la saison, notre entraîneur bénévole Claire nous a apporté de la technique, de la stratégie ; elle a su partager ses connaissances et nous faire progresser ensemble, ce qui reste une valeur essentielle dans le sport : un grand merci Claire.



Sur le plan sportif nos 3 équipes jeunes joueront leur dernier match à domicile le samedi 13 mai à la salle des sports (14H00). L'équipe des cadets/juniors va jouer la montée en D3 contre l'Aurore de Vitré. Venez nombreux les encourager !

Côté seniors l'équipe-1 est assurée de monter en D3. Si vous souhaitez voir les 3 équipes seniors jouant en compétition départementale, le dernier match à domicile de la saison aura lieu le vendredi 12 mai (20H30) à Saint-Médard : ce sera l'occasion de voir ou revoir les maillots sponsorisés par nos partenaires (merci au groupe Pigeon et à Pascal Riot). Belle fin de saison à tous !

RIDEAU !

La troupe se m'Art a une nouvelle fois remporté un vif succès avec une pièce de Marc Crampon intitulée "L'Hôtel du Fleuve sous le Pont". Pourtant dans un registre légèrement différent cette année : la comédie dramatique. Merci aux nombreux spectateurs venus de toute part assister à la pièce mêlant rires et émotions.

Nous ne tarderons pas à préparer l'année 2024. Nous garderons les vacances de février pour nos 7 représentations. Afin que notre troupe perdure, nous faisons appel à candidature pour intégrer notre groupe : Répétition les vendredis à 20h00 !



RETOUR SUR LE CARNAVAL !

L'association des parents d'élèves a organisé le premier carnaval de l'école depuis la crise sanitaire. Une quarantaine d'enfants et autant de parents ont défilé de la salle des sports à la place de l'église, mercredi 15 mars, sous un soleil printanier et une pluie de confettis. L'après-midi avait débuté à la salle des sports avec des animations proposées par Amaury Nappey, animateur et Médardais. Les enfants étaient ravis et ont pu profiter d'un goûter offert par les parents après le défilé. Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition !

LES KORRIGANS



GFPV RACING (DRONES)

Le week-end du 22 avril, deux de nos membres ont participé à une course nationale (avec classement pour le championnat de France) à la Chapelle-sur-Erdre proche de Nantes.

Maël, en photo a terminé 21ème ! Arnaud (absent de la photo mais derrière l'appareil !) a terminé 27ème. Bravo à eux !

Nous tenons une nouvelle fois à remercier la mairie pour le prêt et l'entretien du terrain d'entraînement.



BIENVENUS.ES AU JARDIN PARTAGÉ



L'association Poires et Grelinettes et ses bénévoles vous accueillent pour une visite du jardin dans le cadre de l'opération régionale "Bienvenue dans mon jardin au naturel".

DIMANCHE 11 JUIN DE 14H À 18H

Au jardin partagé

Nous vous présenterons différentes pratiques et outils de jardinage au naturel : compost, haie sèche, spirale végétale, mandala en permaculture, jardin d'enfants et grelinettes. Un goûter et un pot de l'amitié vous seront proposés pour partager un moment convivial autour du jardinage au naturel.

Pour y accéder : Lotissement "Les Poiriers", rue Belle épine du mas, en dessous du parking de l'école maternelle ou par le chemin du Louvre. Nous vous attendons nombreux au jardin pour échanger avec nous.

PÉNICHE SPECTACLE SPECTACLE MUSICAL BRAZAKUJA

Trois voix, un violoncelle, un accordéon, et une batterie... Entre Brésil et Balkans, Brazakuja, à travers ses compositions et ses réarrangements de musiques traditionnelles, varie les sonorités, les rythmes et les langues pour offrir un mélange unique et coloré.



Spectacle organisé par l'Amicale Laïque de Saint Médard et la Péniche Spectacle le :

LE VENDREDI 2 JUIN 2023 À 20H30

La péniche spectacle à l'écluse de St Médard

Restauration sur place à partir de 19h30 (galettes-saucisses, gâteaux, boissons). Réservations par téléphone au 07.82.61.50.46 ou par mail : amicale.laique.stmed@gmail.com. (Attention, nombre de places limité : réservation conseillée) Tout public, tarif adulte 10€, enfant 5€.

FÊTE DE LA MUSIQUE À ST-MÉDARD !

La désormais traditionnelle Fête de la musique revient pour une journée festive, musicale et familiale, organisée par le collectif « Fête de la musique », hébergé cette année par l'association Korason.

LE DIMANCHE 25 JUIN 2023 À PARTIR DE 14H00,

sur la place de l'église

De la programmation à la buvette et restauration, tout est local ou presque ! Les premiers noms au programme : Yellies, Atrium, Los Bolos, 100 Escapes. Mais ce sera aussi l'occasion de retrouver Les P'tits Canons (chorale de Korason), ainsi que d'autres groupes et artistes locaux.

Cette année, la fête de la musique commencera au marché du Fournil, en collaboration avec l'Ecot'Pain du Fourn'Ille, pour un premier concert en acoustique sur l'heure du midi. Pour permettre à tous de passer une agréable journée, le public pourra profiter d'une buvette et petite restauration toute la journée et foodtruck le soir.

Enfin, si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, contactez-nous par mail !

Le collectif a hâte de vous retrouver et vous donne rendez-vous en musique et sous le soleil le dimanche 25 juin !

Contacts et infos :

facebook.com/SaintMedardFest
ou saintmedardfest@gmail.com





FAMILLE BÉCHERIE, PASSIONÉE ET INVESTIE

Au Mortier, les vaches font parties du paysage depuis des décennies. Mais certains ont pu le remarquer, des travaux y ont eu lieu ces derniers temps. Il s'agit de la construction d'un boviduc. Pour comprendre son utilité nous sommes allés à la rencontre de Vincent et Céline Bécherie, exploitants agricoles sur notre commune.

Vincent BÉCHERIE a repris l'exploitation familiale en 1992 au lieu-dit le Mortier, Céline l'a rejoint en 1996 et s'est associée depuis 2005. Une passion pour l'élevage de père en fils et filles. Les 3 enfants de la famille ont la même passion que leurs parents :

- Pauline 23 ans, BTS PA (*Productions Animales*) et diplôme d'ingénieur AgroParisTech en poche, a passé 6 mois en Nouvelle Zélande et doit y retourner pour la saison des vélages.
- Simon 20 ans, BTS ACSE (*Analyse, Conduite et stratégie de l'entreprise agricole*) est actuellement en Australie sur une exploitation de 5500 Ha .
- Gabrielle 16 ans, est en formation à Dol-de-Bretagne en 1ère STAV (*Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*)



FAVORISER LE PÂTURAGE

L'exploitation s'étend sur 112ha (92 sur la commune et 20 à Gahard) majoritairement en fermage, bien regroupés autour des bâtiments, ce qui rend les pâtures plus accessibles. 130 vaches laitières passent un maximum de temps en prairie (de février à novembre suivant la météo) et nuit et jour dehors à partir d'avril cette année. Le troupeau est constitué de Prim'Holstein, de Normandes et de Kiwi. Cette dernière race d'origine Néo zélandaise est un croisement de frison et jersiais. La kiwi, moins productive mais avec un lait plus riche a été choisie par nos éleveurs car elle est plus petite et plus légère et très adaptée au pâturage

En effet, ils veulent favoriser le pâturage pour des raisons essentielles selon eux : les bovins à l'herbe nécessitent moins de mécanisation donc moins de fioul, moins de distribution de fourrage dans les bâtiments (sauf l'hiver), moins de déjections à gérer et ont moins de problème de boiteries.

CONSTRUCTION D'UN BOVIDUC

Ce choix d'élevage a contraint nos éleveurs à trouver une solution pour accéder aux parcelles se trouvant de l'autre côté de la D91 reliant St Médard à Aubigné tout en assurant la sécurité des usagers de cette route. Les animaux traversent jusqu'à 4 fois par jour à certaines périodes, mobilisent 2 personnes et les animaux peuvent parfois être imprévisibles.



Du 27 mars au 14 avril, la D91 reliant St Médard à Aubigné a été fermée à la circulation. Vincent et Céline ont entrepris des travaux pour la création d'un boviduc. Plus de 2 ans de démarches ont été nécessaires pour voir aboutir le projet coûteux (75 000€ HT) et contraignant (règles administratives, environnementales, étanchéité de l'ouvrage, obligation du département, frais de déviation...).

Ce coût a pu être contenu car Vincent, aidé de ses filles, a évacué les terres de terrassement et a obtenu une aide de 18 000€ par l'Union Européenne. A noter qu'une fois terminé, l'ouvrage entrera dans le patrimoine du Département selon la théorie de la voie portée, qui prendra donc à sa charge l'entretien ultérieur.

Les travaux moins visibles se poursuivent comme la pose de caillebotis et le bétonnage des accès. Des glissières de sécurité (-+170 mètres) seront posées par le Département pour la sécurité routière. La dernière phase sera le bâchage des talus et la plantation de végétaux pour éviter les glissements de terre.

Nous remercions cette belle famille de nous avoir ouvert leur porte et consacré du temps à nous expliquer et partager leur métier. La quatrième génération est en route au Mortier !

MÉLANIE GOGDET, JEUNE AGRICULTRICE DYNAMIQUE

C'était l'effervescence le 25 mars dernier au Clos Almot, Mélanie et ses collègues de formation organisaient une première à Saint-Médard : des Olympiades à la Ferme ! L'occasion de vous présenter Mélanie Gogdet, dynamique et pétillante.

Cette jeune médardaise de 20 ans, est actuellement en deuxième année de BTSA ACSE (*Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole*) à Dol de Bretagne où elle a déjà obtenu son bac CGEA (*Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole*).

Mélanie a choisi la formation en apprentissage pour être sur le terrain. Ses semaines sont donc rythmées entre les cours et la Chèvrerie de la Poterie à Dingé. Une belle rencontre avec Catherine et Benoît qui ont démarré leur reconversion en Janvier 2020, elle peut observer et analyser les débuts d'une exploitation agricole, participer aux améliorations...



Depuis Octobre 2021, ses journées en exploitation sont rythmées par la traite des 58 chèvres et l'alimentation des adultes mais aussi des chevreaux. Ensuite, elle change de casquette et passe en laboratoire transformer le lait en fromages, yaourts et autres spécialités. Elle découvre depuis peu la vente des produits.

Elle aime bien les chèvres si attachantes et connaît bien le nom des chevrettes nées sur la ferme, mais l'arrivée d'Olympe (une vache pie noire bretonne) l'a trahie... Mélanie adore les vaches...

LES OLYMPIADES À LA FERME

Dans leur cursus, les élèves doivent réaliser un Projet d'initiative et Communication obligatoire pour l'obtention de leur diplôme. Mélanie a choisi pour l'accompagner 3 amis de la formation (Marie, Simon et Timothé) et le lieu de manifestation la ferme du Clos Almot sur notre commune où ses parents Karine et Stéphane GOGDET sont exploitants depuis 1996 en production laitière et élevage de veaux de boucherie (avec son frère Jérémie en pré-installation).



Le 25 mars dernier, plusieurs animations se sont enchaînées : parcours du combattant, tir à la corde, course en sacs et en brouettes, lancer de bottes de foin. Une très belle journée fraîche, stressante pour nos jeunes organisateurs qui leur a valu une note de 20/20 pour leur examen fin juin.

Ensuite, Mélanie souhaiterait travailler en para-agricole (dans l'élevage des veaux par exemple) et d'ici un an partir en Nouvelle Zélande pour découvrir l'agriculture autrement. Mélanie conclut : **"Il faut des jeunes motivés dans l'agriculture qui se féminise"** et elle s'en réjouit. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Vous la retrouverez avec Maëlle GUITTON pour les 20 ans dans l'organisation de la classe 3 à Saint-Médard-sur-Ille.



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bonjour,

Lors du vote du budget à mi-mandat, nous avons exprimé notre désaccord vis-à-vis des orientations budgétaires de la majorité et notamment l'usage d'une enveloppe de 300 000 € destinée au projet de revitalisation du centre bourg (incluant le village senior). Nous avons suggéré d'orienter une partie de cette enveloppe vers une politique ambitieuse pour diminuer la facture énergétique. Dans le budget 2023, seul le remplacement des éclairages des salles de classes est prévu.

Nous sommes conscients de la difficulté d'établir un budget dans le contexte actuel, mais cela ne nous semble pas assez ambitieux au regard des défis économiques et écologiques. Ces investissements nous paraissent d'autant plus indispensables que nous avons une obligation légale de réduire durablement les consommations de l'école (décret tertiaire de la loi ELAN). Les travaux à mener pourront être rentabilisés à court et moyen terme par les économies générées par ceux-ci.

Depuis le vote, une simulation financière réalisée par la CCVIA a été présentée en commission environnement pour l'installation de panneaux solaires sur le toit de la mairie. Ce projet, sous réserve de faisabilité technique, va pour nous dans le bon sens et permettrait d'augmenter la capacité de la commune à produire l'énergie qu'elle consomme et de faire des économies à moyen terme. Nous encourageons donc la majorité à saisir cette opportunité apportée par la CCVIA et à envisager à court terme des travaux au niveau de l'école, de la cantine, classe mobile et bibliothèque.

Nous vous souhaitons un bel été.

CECILE GUILLEMAUT, PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL
Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*



VALCOBREIZH



ENVIE DE RÉDUIRE VOS DÉPLACEMENTS EN DÉCHÈTERIE ?

Achetez un broyeur avec le SMICTOM VALCOBREIZH !

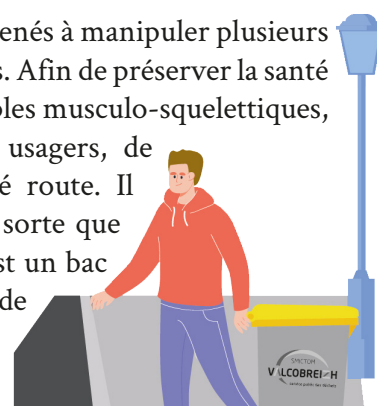
Dans les déchèteries du SMICTOM VALCOBREIZH, les déchets verts représentent 30% des apports (chiffre 2021). Bien qu'ils soient transformés en compost, leur traitement représente un coût pour la collectivité et in fine les usagers. Vous pouvez les valoriser à domicile ! En broyant vos tailles vous disposez d'un paillage maison pour nourrir et protéger le sol de votre jardin. En tant que matière sèche, le broyat permettra également d'équilibrer votre compost. Pour les branchages, le broyage peut se faire à l'aide d'une tondeuse. Pour les branches d'un plus gros diamètre, l'utilisation d'un broyeur est nécessaire. Pour cela, le SMICTOM VALCOBREIZH accompagne les habitants de son territoire en leur proposant une aide à l'achat. Elle s'élève à 50 € par foyer, plafonnée à 500 € pour les groupes de 10 personnes et plus. Pour en savoir plus et effectuer votre demande, rendez-vous sur www.valcobreizh.fr, rubrique «mes services».

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

Au mois de mai, de nombreux jours fériés tombent en semaine. L'occasion de rappeler qu'en cas de jour férié, les collectes sont décalées. Le siège du SMICTOM ainsi que les déchèteries sont fermés et reprennent leurs horaires habituels les jours suivants.

LA POIGNÉE DU BAC, C'EST CÔTÉ ROUTE !

Lors de chaque collecte, les ripeurs sont amenés à manipuler plusieurs centaines de bacs : autant de gestes répétitifs. Afin de préserver la santé des agents en limitant notamment les troubles musculo-squelettiques, le SMICTOM VALCOBREIZH demande à ses usagers, de présenter leurs bacs avec la poignée côté route. Il est rappelé qu'il est important de faire en sorte que son bac soit bien visible. Un bac caché, c'est un bac qui ne peut pas être ramassé. Les agents de collecte vous remercient par avance !



L'ÉCOLE À ST MÉDARD AU 20ÈME SIÈCLE

Ceci est le deuxième article d'une série sur l'école à Saint-Médard-sur-Ille. Après le 19ème siècle, parlons du 20ème siècle. (1900-1950)

En 1900, Saint Médard compte environ 1100 habitants. Francis BEDAULT est élu maire et le sera jusqu'en 1934. En mai 1902, on fait le projet d'une école laïque de filles. En 1904, M. Jean-Marie LALOY, architecte à Rennes est désigné pour imaginer le nouveau groupe scolaire qui sera érigé sur l'emplacement actuel de l'école communale des garçons et de ses dépendances. Le 17 juillet 1908, un arrêté préfectoral laïcise l'école des filles jusqu'ici école congrégationniste, tenue par les sœurs de Rillé. C'est en 1908 que l'école Laïque est inaugurée.



L'École publique vers 1910

En 1909, l'ancienne école de garçons - ex Grange aux Dimes et salle Anne-Marie Rivière aujourd'hui - en très mauvais état est vendue à M.de Montcuit. Celui-ci la revend immédiatement à l'abbé Primault, vicaire de la paroisse pour la somme de 4 700 F. Elle est transformée en patronage et salle de catéchisme.

1914 – 1918 : La grande guerre oblige les femmes à remplacer les hommes dans les champs et les enfants bien sûr aident. Certains papas reviennent et d'autres pas. En 1936, Saint Médard compte 822 habitants. On compte 81 enfants scolarisés : 48 garçons de 5 à 13 ans dont 1 de plus de 13 ans (contre 24 en 1932), 22 filles et 11 enfants de section enfantine, classe maternelle (contre 3 en 1933).



1943, Les écolières sur le terrain des sports du Teilleul

En 1939, une nouvelle guerre commence... En 1941, le ministère de l'Education Nationale souhaite la création de terrains de sports scolaires. Le 4 mai, il est décidé de louer pour 18 ans un terrain situé au Teilleul. A cet effet, une Caisse des écoles est créée. Le 28 février 1943, les travaux importants sont achevés. Sur la photo ci-contre on peut apercevoir les écolières et au fond les portiques et les buts. Le 29 juin 1944, 26 bombardements aériens ciblent la commune et 304 bombes impactent Saint Médard. Elles détruisent en partie la mairie, 4 classes, les habitations du corps enseignant, l'église, le presbytère sans parler de divers habitations et fermes. Cette situation exceptionnelle amène l'école à devenir mixte dans les classes

Le 12 novembre 1944, Yves DOUALIN est installé maire. Jean Louis BOURGIN sera son adjoint et le maire suivant en 1945. Les cours reprennent au mois de septembre pour les petits, en partie dans les greniers des maisons. D'autres élèves reprennent dans la maison des instituteurs ou dans des maisons mises à disposition par les habitants.

De cette période 2 instituteurs restent dans les mémoires : Mme Thomas, dont une partie de la famille habite toujours Saint Médard et M. ROBIN qui de sa « bibliothèque » prêtait des livres aux enfants en demande. Les travaux de reconstruction furent longs et difficiles autant pour l'école/mairie que pour les habitations des médardais. Le manque d'argent, les subventions de l'état arrivent avec beaucoup de retard, fut un obstacle à la reconstruction. Le 26 septembre 1948 eut lieu l'inauguration de la mairie et des classes reconstruites.

Source : Saint Médard sur Ille – Bretagne par Marcel Donet 1985 et autres.



Réparation du toit de l'école publique des filles



Vendredi 12 mai : Assemblée générale de la Troupe se m'Art à 19h30, salle Anne-Marie Rivière

JOURNÉE CITOYENNE

Samedi 13 mai : Journée citoyenne à partir de 9h30 - Moment de partage et de convivialité pour agir au sein de la commune (Voir en page 14).

Vendredi 2 juin : Péniche spectacle à l'écluse, 20h30 (Voir en page 19)

Samedi 3 juin : Préparation de la Classe 3 à 11h00, Salle Texier

2 et 3 juin : Spectacles de théâtre et chorale par Korason - Salle Rivière

Dimanche 4 juin : Rando / Repas par l'amicale Laïque - Salle Fontaine

Dimanche 11 juin : Assemblée Générale de l'association 35 des St Médard de France à 11h00, Salle Anne-Marie Rivière

Dimanche 11 juin : "Bienvenus.es au jardin partagé" de 14h00 à 18h00 (Voir en page 18)

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 16 juin : Réunion publique annuelle de la municipalité à 19h30. Salle Jacques-Jérôme Fontaine. Ce sera l'occasion à mi-mandat de présenter, d'expliquer et d'échanger avec les médardais(es) sur les projets en cours ou à venir.

Dimanche 18 juin : Rencontre des jeunes médardais d'autrefois nés entre 1923 et les années 50 incluses - Auberge espagnole et partage des souvenirs d'enfance, 12h00

Samedi 24 juin : Assemblée Générale de l'association Saint Médard Tennis de Table à 18h00 - Salle des sports Octave Jus.

Dimanche 25 juin : Fête de la musique par Korason, place de l'église à partir de 14h00. (Voir page 19)

Vendredi 7 juillet : Exposition par les St Med'Art - Vernissage à 18h00 - Salle Fontaine

Nous remercions les acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, N°9

